

# Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

---

## CEF des 12 et 13 mai 2011-Salaires

- Alors que le gouvernement entend « constitutionnaliser » la rigueur et qu'il a pris la décision sans précédent de geler le point d'indice pour 2011 et 2012,
  - Alors que la valeur du point a perdu 10% par rapport aux prix depuis 2000 (et 48% depuis 1982) et que les hausses de prix se multiplient,
- avec la confédération, la FNEC FP-FO considère que l'augmentation générale des salaires, pensions retraites et minima sociaux est une priorité, dans le public comme dans le privé.

La FNEC FP-FO dit NON au blocage des traitements et revendique :

- 5 % d'augmentation de la valeur du point d'indice, seule référence pour l'augmentation des traitements, dès 2011,
  - un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat du point accumulée depuis 2000 (10%) par l'attribution de points d'indice (soit 44 points)
  - une revalorisation générale de la grille indiciaire pour toutes les catégories C, B et A plaçant le minimum de rémunération à 120 % du SMIC
- la revalorisation des indemnités kilométriques et déplacements dans le cadre des missions.
  - une prime de transport pour tous

Pour la FNEC FP Force Ouvrière, la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat), la prime d'intéressement collectif, les primes au mérite (PFR...) – constituant des contournements du Statut – ne répondent pas aux revendications des personnels.

Avec la confédération, la FNECFP-FO dénonce le caractère pervers de la prime annoncée par le gouvernement, (« *il faudrait que les dividendes augmentent et il faudrait que les salariés aient intérêt à ce qu'ils augmentent* »), illusoire pour une majorité de salariés qui n'en verront pas la couleur.

De plus ce dispositif risque de peser sur les négociations salariales: « *la seule vraie réponse au pouvoir d'achat pour les salariés est une véritable augmentation générale des salaires et l'instauration d'une prime transport.* »

La FNEC FP-FO a pris connaissance de l'appel intersyndical des Fédérations de fonctionnaires dont la FGF FO « *à se mobiliser fortement sous les formes locales ou sectorielles les plus appropriées* » le 31 mai prochain.

La FNEC FP-FO appelle ses syndicats à prendre les initiatives nécessaires sur les revendications de Force Ouvrière, afin de préparer le véritable rapport de force pour faire aboutir les revendications.

La FNEC FP-FO réaffirme que ce ne sont pas les journées d'action à répétition qui permettront de faire reculer le gouvernement, pas plus sur les salaires que sur les retraites.

La revendication salariale étant commune et prioritaire aux travailleurs du secteur public comme du secteur privé, la FNEC FP-FO considère nécessaire une initiative interprofessionnelle du type de celle du 15 juin 2010 sur les retraites, pour l'augmentation générale des salaires, contre la rigueur.

Dans ce contexte la FNEC FP-FO appelle ses syndicats et sections à prendre pour le 31 mai les dispositions utiles avec les sections FGF et les UD conformément à la déclaration du Conseil Fédéral de la FGF du 11 mai : « *Le Conseil fédéral appelle l'ensemble des sections départementales et des syndicats nationaux à se mobiliser le mardi 31 mai 2011 sur les revendications de Force Ouvrière, afin de préparer le rapport de forces pour obtenir une augmentation Générale des traitements des fonctionnaires et agents publics* ».